

Vos finances personnelles et celles de votre entreprise : du solide?

La planification financière pour les propriétaires d'entreprise allie la situation personnelle et professionnelle. Il est important de tenir compte du cycle de la vie tant personnelle que professionnelle.

Qui lance sa propre entreprise et pourquoi?

- 2,7 MILLIONS** de Canadiens possèdent et exploitent une entreprise
- 46 %** des étudiants postsecondaires ont l'intention de démarrer leur propre entreprise
- 40 %** envisagent de le faire après l'âge de 65 ans
- 64 %** envisagent de vendre leur entreprise pour financer leur retraite

Que peuvent faire les entrepreneurs pour se préparer en cours de route?

AUJOURD'HUI

71 % ont constitué leur entreprise en société

Choisir de constituer son entreprise en société plutôt que de l'exploiter à titre d'entreprise individuelle peut être un moyen d'atténuer les risques pour un entrepreneur.

SUCCESSION

58 % ont mis en œuvre une structure organisationnelle plus robuste

34 % des testaments multiples
29 % des fiducies

L'adoption de telles mesures peut aider à réduire au minimum les impôts.

PLAN DE RELÈVE

39 % ont créé un plan pour l'avenir

Le processus de planification peut permettre d'établir une stratégie de sortie.

RETRAITE

82 % ont l'intention d'utiliser leur REER pour financer leur retraite

24 % ont l'intention d'utiliser leurs régimes de retraite individuels

L'assurance peut aider en cas de maladie, d'invalidité ou d'accident.



Principales sources de revenus des entrepreneurs à la retraite :

- 82 %** REER
- 65 %** placements non enregistrés
- 80 %** régimes de retraite gouvernementaux
- 64 %** vente de l'entreprise
- 69 %** immobilier

79 % ONT UN PLAN D'AFFAIRES

Impôts, planification de la relève, assurance, structure organisationnelle, responsabilité, fiducies

74 % ONT UN PLAN PERSONNEL

REER, régime de retraite, impôts, soins de santé, planification successorale, assurance vie

Qu'est-ce qui empêche les entrepreneurs canadiens de dormir la nuit?

- 60 %** doutent d'être en mesure de prendre leur retraite
- 60 %** se soucient du maintien des flux de trésorerie
- 56 %** se demandent comment se payer eux-mêmes
- 51 %** sont préoccupés par les impôts

Conseils pour l'entrepreneur qui planifie pour l'avenir :

- ➔ **DÉFINIR** ses objectifs financiers sur les plans personnel et professionnel
- ➔ **INTÉGRER** ses priorités aux phases du cycle de la vie personnelle et professionnelle
- ➔ Une **EXPANSION** doit être réalisée au bon moment et bien planifiée
- ➔ La **PLANIFICATION SUCCESSORALE** et la **PLANIFICATION DE LA RETRAITE** vont de pair; tenir compte de l'assurance vie
- ➔ La **PLANIFICATION PROACTIVE** et les **CONSEILS PROFESSIONNELS** créent un équilibre

L'Institut Info-Patrimoine BMO aide les Canadiens à préparer leur avenir financier en toute confiance en fournissant de l'information et des stratégies relatives à la planification du patrimoine et aux décisions financières. Pour en savoir plus ou pour consulter le rapport, visitez le site bmo.com/atteindrelequilibre

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.